

# Stratégie pour les aînés



## Quel est l'enjeu?

Les aînés sont la cohorte de la population canadienne ayant la croissance la plus rapide. Des lacunes dans nos politiques sociales et de santé créent des obstacles – à l'indépendance des aînés et à leur rôle essentiel dans des communautés et des économies saines et dynamiques. Résoudre ces problèmes séparément ne fournira pas les résultats dont nous avons besoin. Une stratégie nationale coordonnée pour les aînés, avec un financement dédié et des objectifs responsables, nous permettra de répondre aux besoins changeants des aînés.

## Certains défis

**SÉCURITÉ DU REVENU :** 12 % des familles d'aînés et 28,5 % des aînés célibataires sont dans les catégories à faibles revenus. Des hausses du Régime de pensions du Canada, de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti constituent un pas dans la bonne direction. Les régimes de retraite à prestations déterminées ont démontré qu'ils permettent d'assurer la sécurité à la retraite.

**RÉGIME PUBLIC UNIVERSEL D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS :** Le Canada est le seul pays au monde ayant un régime public et universel de soins de santé qui ne couvre pas les médicaments sur ordonnance. Nous faisons partie de ceux qui payent le plus pour des médicaments sur ordonnance. Dix pour cent des citoyens n'ont pas une couverture adéquate pour répondre à leurs besoins. Un ménage sur quatre ne peut pas se permettre ses médicaments prescrits.

**ISOLEMENT SOCIAL :** Des contacts avec les autres nous permettent de rester engagés et actifs sur le plan social. En revanche, l'isolement social peut affecter la santé émotionnelle, mentale et physique. Cela peut arriver à n'importe qui, mais constitue un risque après que les gens prennent leur retraite, perdent un conjoint, subissent une baisse de mobilité ou un déclin cognitif. Plus de 30 % des aînés sont à risque d'isolement social.

**VIEILLIR À LA MAISON :** La plupart des aînés veulent rester chez eux le plus longtemps possible. La santé, les finances, les transports, la sécurité et d'autres considérations peuvent faire échouer leur rêve.

**LES DROITS DES AÎNÉS :** Les droits des aînés sont enchâssés, mais pas spécifiquement, dans les conventions internationales des droits de la personne. Ces conventions couvrent les droits économiques, sociaux, civils, culturels et politiques. L'âgisme et la discrimination fondée sur l'âge constituent des réalités. La protection des droits des aînés leur permettra de vivre dans la dignité et en toute sécurité comme membres égaux de la société.

## Questions pour les politiciens

- Comment renforcer les régimes de retraite à prestations déterminées et protéger ceux à prestations accumulées ainsi que les employés et retraités au piège dans l'insolvabilité des entreprises?
- Que faites-vous pour appuyer une révision fédérale de l'assurance-médicaments ou toute autre mesure susceptible de réduire les coûts des médicaments?
- Que pensez-vous du partage du coût des médicaments entre le gouvernement fédéral et les provinces, comme étant une étape de plus vers l'universalité des soins de santé?
- Quels sont vos plans pour trouver d'autres façons de favoriser les contacts des aînés avec leurs familles, amis, voisins, collègues et communautés?
- Comment allez-vous améliorer l'accès aux services et au soutien qui aident les aînés à vivre de façon autonome, dans leur maison ou leur communauté, aussi longtemps que possible?
- Quelles démarches entreprendrez-vous en appui aux Principes des Nations Unies pour les droits des aînés ?